

ENTRE-DEUX-MERS



Le pôle a validé jeudi la feuille de route présentée lors des vœux, en décembre. ARCHIVES A. B.

Le calendrier des ambitions du territoire

En décembre, le Pôle territorial Cœur Entre-deux-Mers présentait le lancement d'Ambition 2030, sa feuille de route pour la période 2020-2030. Le calendrier prévisionnel a été officiellement arrêté jeudi dernier, lors du comité syndical qui se tenait à Créon. Cette année sera consacrée à l'état des lieux et l'évaluation d'Ambition 2020 ainsi qu'à déterminer des enjeux de cette nouvelle feuille de route. Les objectifs stratégiques seront fixés l'an prochain. Pour bâtir ce nouveau projet de territoire, un comité de pilotage a été constitué. Outre les élus de diverses collectivités, il se veut ouvert à la société civile.

Autre point à l'ordre du jour du comité syndical, le Projet alimentaire territorial (PAT). Le Pôle n'a pas été retenu à l'appel à projet national lancé par la ministre de l'Agriculture. « Notre démarche est très

récente, nous ne sommes pas encore en phase opérationnelle. Cependant, elle a été retenue au niveau régional pour être accompagnée par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) », a appris Alain Leveau, le président du Pôle. Ce PAT a pour ambition de considérer l'alimentation dans toutes ses dimensions, économiques, sociales, environnementales, etc. Les prochaines étapes seront de poursuivre le diagnostic déjà engagé, notamment en matière de foncier disponible ou de restauration collective.

Car si certains diagnostics ont déjà été réalisés, il faudra les mettre à jour. En effet, le périmètre du Pôle a évolué au 1^{er} janvier. Il compte désormais 91 communes réparties sur six Communautés de communes. Pour la première fois, sa population a passé la barre symbolique

des 100 000 habitants. À l'issue du comité syndical, Alain Leveau a présenté ses vœux, en présence de la députée de la 12^e circonscription, Christelle Dubos. À travers elle, il a remercié l'état d'avoir poursuivi les Contrats de ruralité. Pour rappel, le cinquième contrat de ruralité, signé en septembre concerne au final près de 80 projets venus de 34 collectivités pour un montant global d'investissement de plus de 50 millions d'euros sur une période de trois ans.

Parmi les dossiers qui continueront à être régulièrement évoqués, celui des transports et celui de la construction de foyers de jeunes travailleurs à travers ses quartiers campagnards. Enfin, le Pôle, à travers son service droits des sols, instruit les permis de construire de 57 communes de la rive droite.

Aude Boilley